**CR de l’Assemblée Générale annuelle statutaire de SALAM.**

**16 mai 2023, pour l’année 2022.**

**18 h 30, salle Guérin à Grande-Synthe.**

**L’association a juste 20 ans. Jean-Claude Lenoir, président, fait un discours d’orientation générale qui commence par un rappel historique.**

Il rappelle 1997, les distributions de sardines et d’œufs durs dans les champs, dans les blockhaus entre Blériot et Sangatte. Il évoque ces maraudes à la lampe de poche, avec Jean-Pierre Leclercq. Il rend hommage à ce président fondateur, emporté trop tôt par la maladie…

Il rappelle cette période où les exilés, surtout des Kurdes irakiens et des Afghans , étaient bloqués par la police entre leurs cars et les murs des maisons, puis assis par terre dans l’eau et menottés avec des menottes en plastique.

Il rappelle le « Hangar Bore », puis le Centre de Sangatte de 1999 à fin 2002, dont la destruction a été suivie de peu par la création officielle de l’association Salam le 31 mai 2003.

Vingt ans après Salam est toujours là, la Belle Etoile a disparu, l’Auberge des Migrants n’a plus que quelques personnes qui accueillent et coordonnent le travail de petites associations, pour de courtes opérations.

Nous observons les tentatives de passages au Royaume-Uni, le départ de gens secs et gaillards et le retour de gens mouillés et pitoyables.

De part et d’autre de la frontière entre les eaux françaises et les eaux anglaises, les Anglais assurent la sécurité en envoyant des catamarans qui embarquent les gens et d’autres bateaux qui prennent les canots. Un patrouilleur français veille aussi à proximité.

C’est remarquablement géré mais malheureusement trop caché, pas assumé.

Vingt ans après, Jean-Claude Lenoir note les quelques avancées gouvernementales à Calais, les repas distribués, l’accès aux douches, même si c’est très largement insuffisant. De même les démarches pour ceux qui sont éligibles au droit d’asile sont encore incroyablement compliquées.

Il relève l’évolution des routes migratoires : maintenant 80 %arrivent par l’Italie et par l’Espagne, moins par l’est.

Il déplore que rien ne soit fait en France pour préparer l’accueil des exilés si les flux s’intensifiaient, surtout au niveau de l’hébergement. Toute l’Europe est très timide, seule l’Allemagne prévoit d’accueillir 500 000 personnes.

Pour construire la paix, il faut accueillir les gens avec l’idée qu’ils vont retourner dans leur pays et qu’ils doivent garder du nôtre une image positive.

**LE TRAVAIL DE L’ASSOCIATION :**

**SUR DUNKERQUE : présentation par Claire Millot.**

Depuis la mise à la porte définitive des exilés hors de la commune de Grande-Synthe, le 23 novembre 2021, leur camp s’est plusieurs fois déplacé : longtemps sur des terrains qui appartiennent au Port Autonome, au pont à Roseaux, puis à quelques centaines de mètres de là, puis à Mardyck, à 5 km de toute terre habitée et de tout arrêt de bus. Finalement les évacuations à nouveau définitives des 4 et 5 mai 2023 les chassent des terrains du Port. Les exilés sont sur l’aire de gens du voyage de Loon-Plage, terrain bien plus accueillant que les précédents mais où il est évident qu’ils ne pourront pas rester.

Tous ces endroits ont été boueux, sans point d’eau (les cuves apportées et gérées par l’association Roots ont permis d’assurer la survie), sans toilettes (on voit quelques feuillées : trou qui offre à l’exilé un coin pour faire ses besoins et qui est rebouché quand il est plein), sans douches (un minimum a été assuré par le camion de quatre douches de Help4 Dunkerque tout l’hiver, par celui de Roots et par le camping car d‘Oliver pour les dames et enfants). Depuis le début du mois de mai Roots, le Womens Center e t la Croix Rouge doivent proposer à nouveau des conduites vers un gymnase du Dunkerquois).  
  
On est loin du rythme calaisien des évacuations toutes les 48 heures. On en a quand même connu 30 en 2022 : une tous les 12 jours en moyenne, et sept sur les quatre premiers mois de 2023.

Nos distributions de repas chauds du midi les lundis, mardis, jeudis et samedis (comme depuis des années) ont touché régulièrement entre 100 et 400 personnes avec une période de pointe, comme en 2022, à l’automne.

Mais en 2023 la différence a pu être énorme d’un jour à l’autre (parfois de 100 à 300 personnes) en fonction des départs vers les plages d’embarquements pour le Royaume-Uni (et des retours après échecs).

Nous connaissons des difficultés d’approvisionnement en denrées alimentaires (collectes du samedi auprès d’Emmaüs moins importantes, interruption du don de bananes au Port par CONHEXA pendant un mois en avril/mai). Heureusement l’association gérée par Onjali depuis le Royaume-Uni nous offre tous les mois un fonds appréciable qui compense un peu.

Notre local, salle Guérin, une salle paroissiale prêtée par le diocèse, a connu depuis un peu plus d’un an plusieurs projets d’aménagement d’une cuisine semi-professionnelle. Aux dernières nouvelles le bâtiment serait mis en vente et nous pourrions bénéficier d’un nouveau local dans une restructuration de l’actuelle église St Joseph. Il faudrait cependant que nous puissions être associés aux réflexions de l’architecte et que la question du loyer qui accompagnerait le déménagement soit abordée en parallèle.  
Nous ne devons pas exclure un plan B : location ou achat d’un local… pour lequel il faudra prévoir une mise aux normes.

**SUR CALAIS : présentation par Yolaine Bernard.**

La situation est très différente : il n’y a pas un seul camp mais entre 15 et 20 petits camps et l’équipe Salam, qui assure les petits déjeuners sept jours sur sept, passe par plusieurs lieux (quatre actuellement).

Bien sûr, il y a un point d’eau accessible 24 heures sur 24 (bien loin pour la plupart des exilés), quatre toilettes rue des Huttes et d’autres à l’Hôpital où plus personne ne campe, ainsi qu’un service de navettes vers des douches.   
  
Mais il y a des évacuations toutes les 48 heures, depuis plusieurs mois ce n’est plus sur tous les sites à chaque fois, mais il est impossible se savoir à l’avance quel(s) site(s) – en général entre un et trois - seront concernés.

Les exilés sont chassés de partout (expulsions, enrochements…)

Les policiers interviennent même sur le sable et dans l’eau alors qu’ils n’ont pas le droit.

La pression des Forces de l’Ordre se fait à nouveau plus forte contre les associations : intimidations « Vous n’avez pas le droit de distribuer… », verbalisations…

**LA COMMUNICATION : présentation par Antoine de la Fouchardière.**

Antoine insiste beaucoup sur les liens permanents faits entre nos divers canaux d’information : renvois entre le site internet et la page Facebook, citations de la newsletter mensuelle et du « Quai Salam » bisannuel (et réciproquement).

Il insiste aussi sur la variété des thèmes abordés et sur le fait qu’aucune injure n’y est tolérée : actualités, appels aux dons, vie de l’association, mots du président…

Un hommage est rendu au travail de Michel Devynck qui allie des qualités d’artiste et de professionnel pour la mise en page des publications et des compétences en informatique qui ont souvent débloqué des problèmes de fonctionnement de notre site internet.

Guillaume Légère qui gère la page LinkedIn depuis sa fondation il y a un an nous avait fait passer un petit bilan : le but est d’informer sur les missions de l’association et sur le contexte migratoire, et d’obtenir des dons matériels et financiers. Une trentaine de publications (qui touchent principalement des étudiants et des cadres du secteur privé) sont parues et ont été relayées en un an.

**COMPTABILITE :**

Cette année la comptabilité a été faite avec un logiciel d’Etat et avec l’appui technique d’une comptable professionnelle, après le travail classique et analytique de Françoise Leclerc (notre trésorière).

Nous avons eu en 2022 encore une grosse enveloppe de dons, en particulier grâce à un don par l’intermédiaire de la Fondation de France et grâce à un particulier qui nous a fait profiter d’une part importante d’un héritage qu’il avait fait.

Après interrogation sur le bilan abrégé des comptes de l’année présenté par le président, ce dernier s’est tourné vers la comptable, qui confirme en ces termes :

« Etant donné que les véhicules ont été comptabilisés à l'époque en **CHARGE** et pas en immobilisations avec calcul d'amortissements (parce que tenue d'une comptabilité de trésorerie).

Ces charges à l'époque, ont eu pour conséquence de diminuer le résultat positif (ou augmenter le déficit) alors qu'il s'agit d'un achat d'investissement (à amortir sur plusieurs années).

En conséquence, avec la nouvelle comptabilité mise en place (d'engagement) pour les entrer dans l'ACTIF (le patrimoine de l'association), **on passe une écriture unique de régularisation avec comme contrepartie la comptabilisation d'un PRODUIT exceptionnel**(ce qui vient annuler la comptabilisation précédente en CHARGE) et pour la maison également (qui doit peut-être provenir d'un leg) on a pas d'autre choix technique que de procéder ainsi, si l'on veut régulariser l'actif de l'association et que le bilan soit bien une photo fidèle du patrimoine de l'association. C'est désormais le cas.

**C'est pourquoi, il faut lire le résultat global en distinguant bien le résultat d'exploitation (produits moins dépenses) et le résultat exceptionnel (qui lui résulte, de la bascule entre deux systèmes de comptabilité). »**

Le président propose pour 2023 (et les années suivantes si nous en sommes satisfaits) une deuxième assemblée générale vers septembre/ octobre, avec une partie sur les finances et une sur la vie de l’association, de façon à avoir alternativement une réunion de tout le monde sur Calais et sur Dunkerque.  
  
La réunion se termine sur le pot et la pizza de l’amitié.